

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**

Séance du 25 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	18

Date de la convocation
20/03/2025

Date d'affichage

Objet de la délibération
Finances : Adoption du Budget Primitif 2025 – Budget Principal

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq mars à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. CALVAT Lylian, Mme CASTILLON Nathalie, M. CUCHE Jérôme, Mme BAUD GABLE Marlène, Mme GOMES Karine, Mme GROSGURIN Fanny, M. JUAREZ Emilio, M. MALIVERNAY Jean-Baptiste, M. MARÉCHAL Cyril, M. NICOLAS Franck, M. PELLETIER Charles-Emmanuel, Mme RAHON-SIMON Delphine, M. RIGAL Philippe, Mme SAUVONNET Nadine, M. VUILLEMIN Benoit

Excusés :

Mme BELLEVILLE Marion donnant pouvoir à Mme BAUD GABLE Marlène
M. LECAILLE Marc donnant pouvoir à Mme GOMES Karine
Mme SEGARD Violette donnant pouvoir à Mme CASTILLON Nathalie

Absents :

M. FABREGUES Daniel
M. GAULARD Claude,
M. MOREL Christian
Mme PRAOM Margaux

Mme BAUD GABLE Marlène a été désignée secrétaire de séance.

- Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi de finances pour 2025 ;
Vu la délibération actant le passage des budgets communaux de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 ;
Vu la délibération du débat d'orientation budgétaire 2025 en date du 18 février 2025 ;
Vu l'avis favorable de la commission finances réunie le 05 mars 2025 ;
Vu la note synthétique de présentation budgétaire adressée aux élus le 14 mars 2025 ;

Considérant que la section de fonctionnement présente un solde excédentaire, notamment grâce à la reprise de l'excédent des exercices antérieurs, permettant ainsi de garantir une gestion prudente et de faire face aux échéances de la dette communale ;

Considérant que la section d'investissement s'équilibre entre dépenses et recettes, assurant ainsi la continuité des projets engagés tout en maintenant une trajectoire financière maîtrisée ;

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le budget primitif 2025, élaboré en cohérence avec les orientations budgétaires définies lors du débat du 18 février 2025 et validé en commission finances ;

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 permet au Maire la possibilité d'opérer des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT), cette délégation devant être renouvelée chaque année lors du vote du budget primitif ;

Considérant que, dans le cadre de cette délégation, le Maire est tenu d'informer l'Assemblée délibérante des ajustements budgétaires opérés lors de la séance la plus proche ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 POUR, par 0 CONTRE, par 0 ABSTENTION

DÉCIDE

- **D'APPROUVER et VOTER** par chapitre le budget primitif communal 2025 ;
- **D'ADOPTER** les deux sections comme présentées ci-dessous ;
- **D'AUTORISER** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de fonctionnement sur le budget communal, budget annexe du périscolaire et budget forêt sous nomenclature M57, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES				
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Intitulé	BP 2025	Intitulé	BP 2025
	011-Charges à caractère général	633 800.00 €	013-Atténuations de charges	25 000.00 €
	012-Charges de personnel	1 107 470.00 €	70-Produits des services	137 250.00 €
	014-Atténuation de produits	14 344.53 €	73-Impôts et taxes	192 562.31 €
	65-Autres charges de gestion courante	374 150.00 €	731-Fiscalité locale	1 723 888.00 €
	66-Charges financières	195 000.00 €	74-Dotations et participations	264 217.60 €
	67-Charges spécifiques	5 000.00 €	75-Autres produits de gestion courante	70 000.00 €
	68-Dotations aux provisions, dépréciations	2 650.00 €	76-Produits financiers	0.00 €
			77-Produits spécifiques	20 000.00 €
			78-Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	0.00 €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	2 332 414.53 €	Total dépenses réelles de fonctionnement	2 432 917.91 €
	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000.00 €	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00 €
	023-Virement à la section d'investissement	1 500 000.00 €		
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	1 850 000.00 €	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	30 000.00 €
			002-Excédent de fonctionnement reporté de 2024	2 339 780.70 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 182 414.53 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 802 698.61 €
			Suréquilibre	620 284.08

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

	DEPENSES			RECETTES		
	Intitulé	BP 2025 (propositions nouvelles)	RAR 2024	Intitulé	BP 2025 (propositions nouvelles)	RAR 2024
INVESTISSEMENT	20-Immobilisations incorporelles (hors 204)	35 000.00 €	3 996.00 €	13-Subventions d'investissement	0.00 €	25 675.13 €
	204-Subventions d'équipement versées	251 462.81 €		16-Emprunts et dettes assimilées	1 015 000.00 €	
	21-Immobilisations corporelles	203 500.00 €	26 134.04 €	27-Immobilisations financières	35 480.00 €	
	23-Immobilisations en cours	1 518 064.50 €		024-Produits des cessions	360 300.00 €	
	16-Emprunts et dettes assimilées	1 285 000.00 €		10- Dotations, fonds divers et réserves	69 047.31 €	
	26-Participations et créances rattachées	6 800.00 €		1068-Affectation du résultat au 1068	127 436.39 €	
	27-Autres immobilisations financières	0.00 €				
	Total dépenses réelles d'investissement	3 299 827.31 €	30 130.04 €	Total recettes réelles d'investissement	1 607 263.70 €	25 675.13 €
	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00 €		021-Virement de la section de fonctionnement	1 500 000.00 €	
	041-Opérations patrimoniales	0.00 €		040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000.00 €	
				041-Opérations patrimoniales	0.00 €	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	30 000.00 €		Total recettes d'ordre d'investissement	1 850 000.00 €	
	001 Déficit d'investissement reporté 2024	122 981.48 €				
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 452 808.79 €	30 130.04 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 457 263.70 €	25 675.13 €

TOTAL BP 2025 (+RAR 2024)

3 482 938.83 €

TOTAL BP 2025 (+RAR 2024)

3 482 938.83 €

Et seront signés par les membres présents.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 25 mars 2025

M. le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

DESTINATAIRES :

- PREFECTURE DU DOUBS
- TRESORERIE

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE SAONE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21250532500010

POSTE COMPTABLE : SGC BESANCON

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

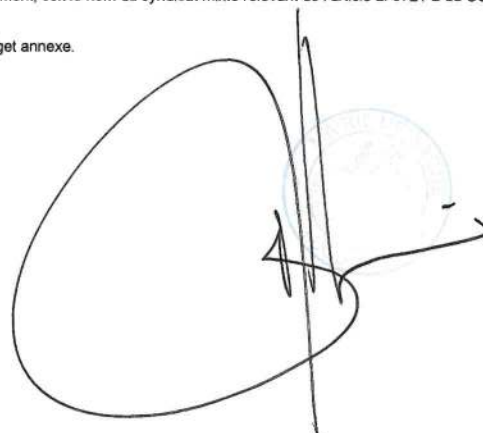
BUDGET : BUDGET SAONE M57 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'COMMUNE DE SAONE' around the perimeter and 'M. 57' in the center.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51

COMMUNE DE SAONE - BUDGET SAONE M57 - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	54
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	60
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	61
B11.2 - Liste des établissements publics créés	62
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	68
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	69
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	70
D3 - Décisions en matière de taux	72
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	73

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
Valeurs		
Population totale		3 210

Informations fiscales (N-2)		
Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		3 965 962,00

Informations financières – ratios		
		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	726,61
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	757,92
3	Dépenses d'équipement brut / population	556,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 762,63
5	DGF / population	36,14
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,48 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	148,69 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	73,44 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	232,56 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,13 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	30 130,04	III + IV	25 675,13	B1 -4 454,91
I	30 130,04	III	25 675,13	B2 -4 454,91
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-4 454,91
Investissement	A2 + B2	-4 454,91
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 30 130,04
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 996,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	26 134,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 25 675,13
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	25 675,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 329 827,31	3 457 263,70

REPORTS	+		(si solde négatif)	(si solde positif)
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	30 130,04		25 675,13
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	122 981,48		0,00
		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		3 482 938,83		3 482 938,83

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 182 414,53	2 462 917,91

REPORTS	+		(si déficit)	(si excédent)
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		2 339 780,70
		=	=	

Total de la section de fonctionnement (3)		4 182 414,53	4 802 698,61
TOTAL DU BUDGET (4)		7 665 353,36	8 285 637,44

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	3 996,00	35 000,00	35 000,00	38 996,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	251 462,81	251 462,81	251 462,81
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	26 134,04	203 500,00	203 500,00	229 634,04
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	1 518 064,50	1 518 064,50	1 518 064,50
Total des dépenses d'équipement		0,00	30 130,04	2 008 027,31	2 008 027,31	2 038 157,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 285 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00	1 291 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	30 130,04	3 299 827,31	3 299 827,31	3 329 957,35

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	0,00	30 130,04	3 329 827,31	3 329 827,31	3 359 957,35
--------------	-------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	122 981,48
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 482 938,83
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	25 675,13	0,00	0,00	25 675,13
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	25 675,13	1 015 000,00	1 015 000,00	1 040 675,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	69 047,31	69 047,31	69 047,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	127 436,39	127 436,39	127 436,39
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	35 480,00	35 480,00	35 480,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	360 300,00	360 300,00	360 300,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	592 263,70	592 263,70	592 263,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	25 675,13	1 607 263,70	1 607 263,70	1 632 938,83

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00

TOTAL	0,00	25 675,13	3 457 263,70	3 457 263,70	3 482 938,83
--------------	-------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 482 938,83
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 820 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 025-212505325-20250325-2025BP0315-BF

COMMUNE DE SAONE - BUDGET SAONE M57 - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	633 800,00	633 800,00	633 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 107 470,00	1 107 470,00	1 107 470,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	14 344,53	14 344,53	14 344,53
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	374 150,00	374 150,00	374 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 129 764,53	2 129 764,53	2 129 764,53
66	Charges financières	0,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 650,00	2 650,00	2 650,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 332 414,53	2 332 414,53	2 332 414,53

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00

TOTAL	0,00	0,00	4 182 414,53	4 182 414,53	4 182 414,53
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 182 414,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	137 250,00	137 250,00	137 250,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	192 562,31	192 562,31	192 562,31
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 723 888,00	1 723 888,00	1 723 888,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	264 217,60	264 217,60	264 217,60
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	2 412 917,91	2 412 917,91	2 412 917,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 432 917,91	2 432 917,91	2 432 917,91

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	0,00	0,00	2 462 917,91	2 462 917,91	2 462 917,91
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 339 780,70
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 802 698,61
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 820 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 285 000,00	0,00	1 285 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	38 996,00	0,00	38 996,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	251 462,81	0,00	251 462,81
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	229 634,04	0,00	229 634,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 518 064,50	0,00	1 518 064,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 800,00	0,00	6 800,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 329 957,35	30 000,00	3 359 957,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**122 981,48**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 482 938,83****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	633 800,00		633 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 107 470,00		1 107 470,00
014	Atténuations de produits	14 344,53		14 344,53
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	374 150,00	0,00	374 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	195 000,00	0,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 650,00	350 000,00	352 650,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 500 000,00	1 500 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 332 414,53	1 850 000,00	4 182 414,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 182 414,53**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 025-212505325-20250325-2025BP0315-BF

COMMUNE DE SAONE - BUDGET SAONE M57 - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 047,31	0,00	69 047,31
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	25 675,13	0,00	25 675,13
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	35 480,00	0,00	35 480,00
28	Amortissement des immobilisations		350 000,00	350 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 500 000,00	1 500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 300,00		360 300,00
Recettes d'investissement – Total		1 505 502,44	1 850 000,00	3 355 502,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	127 436,39
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 482 938,83
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	137 250,00		137 250,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	192 562,31		192 562,31
731	Fiscalité locale	1 723 888,00		1 723 888,00
74	Dotations et participations (8)	264 217,60		264 217,60
75	Autres produits de gestion courante (8)	70 000,00	0,00	70 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	30 000,00	50 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 432 917,91	30 000,00	2 462 917,91

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20250325-2025BP0315-BF

COMMUNE DE SAONE - BUDGET SAONE M57 - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			2 339 780,70
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 802 698,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	30 130,04	0,00	3 329 827,31	3 329 827,31	0,00	3 329 827,31	3 359 957,35
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 996,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	38 996,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	251 462,81	251 462,81	0,00	251 462,81	251 462,81
21 Immobilisations corporelles	0,00	26 134,04	0,00	203 500,00	203 500,00	0,00	203 500,00	229 634,04
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 518 064,50	1 518 064,50	0,00	1 518 064,50	1 518 064,50
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	30 130,04	0,00	2 008 027,31	2 008 027,31	0,00	2 008 027,31	2 038 157,35
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		1 285 000,00	1 285 000,00		1 285 000,00	1 285 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	30 130,04	0,00	3 299 827,31	3 299 827,31	0,00	3 299 827,31	3 329 957,35
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		122 981,48
--	--	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
3 482 938,83								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	25 675,13	3 329 827,31	3 329 827,31	3 355 502,44
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	25 675,13	0,00	0,00	25 675,13
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	25 675,13	1 015 000,00	1 015 000,00	1 040 675,13
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	69 047,31	69 047,31	69 047,31
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	35 480,00	35 480,00	35 480,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	360 300,00	360 300,00	360 300,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	464 827,31	464 827,31	464 827,31
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	25 675,13	1 479 827,31	1 479 827,31	1 505 502,44
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				0,00
--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)				127 436,39
--------------------------------	--	--	--	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					3 482 938,83

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	30 130,04	0,00	3 329 827,31	3 329 827,31	0,00	3 329 827,31	III = I + II 3 359 957,35
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	3 996,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	38 996,00
2031	0,00	3 996,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	26 996,00
2033	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	0,00	0,00	0,00	251 462,81	251 462,81	0,00	251 462,81	251 462,81
2041512	0,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
2046	0,00	0,00		149 462,81	149 462,81	0,00	149 462,81	149 462,81
21	0,00	26 134,04	0,00	203 500,00	203 500,00	0,00	203 500,00	229 634,04
21318	0,00	1 443,12		0,00	0,00	0,00	0,00	1 443,12
21351	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2152	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21538	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21568	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	0,00	840,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 840,00
2181	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21831	0,00	23 850,92		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	29 850,92
21838	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21841	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 518 064,50	1 518 064,50	0,00	1 518 064,50	1 518 064,50
2313	Constructions	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00		1 328 064,50	1 328 064,50	0,00	1 328 064,50	1 328 064,50
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	30 130,04	0,00	2 008 027,31	2 008 027,31	0,00	2 008 027,31	2 038 157,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		1 285 000,00	1 285 000,00		1 285 000,00	1 285 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		1 285 000,00	1 285 000,00		1 285 000,00	1 285 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
261	Titres de participation	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00	0,00	1 291 800,00	1 291 800,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	30 130,04	0,00	3 299 827,31	3 299 827,31	0,00	3 299 827,31	3 329 957,35
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Charges transférées (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	0,00	I		30 000,00	II		30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	25 675,13	3 329 827,31	3 329 827,31	3 355 502,44
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	25 675,13	0,00	0,00	25 675,13
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	23 687,55	0,00	0,00	23 687,55
1313 Subv. transf. Départements	0,00	1 987,58	0,00	0,00	1 987,58
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	25 675,13	1 015 000,00	1 015 000,00	1 040 675,13
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	69 047,31	69 047,31	69 047,31
10222 FCTVA	0,00	0,00	19 047,31	19 047,31	19 047,31
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	35 480,00	35 480,00	35 480,00
27638 Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	35 480,00	35 480,00	35 480,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	360 300,00	360 300,00	360 300,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	464 827,31	464 827,31	464 827,31
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	25 675,13	1 479 827,31	1 479 827,31	1 505 502,44
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		8 677,50	8 677,50	8 677,50
28046 Attributions compensation investissement	0,00		177 215,99	177 215,99	177 215,99
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00		4 253,00	4 253,00	4 253,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		7 168,00	7 168,00	7 168,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		49 341,00	49 341,00	49 341,00
281351	Bâtiments publics	0,00		2 870,88	2 870,88	2 870,88
28138	Autres constructions	0,00		6 048,00	6 048,00	6 048,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		36,00	36,00	36,00
28152	Installations de voirie	0,00		3 999,00	3 999,00	3 999,00
281538	Autres réseaux	0,00		566,00	566,00	566,00
281561	Matériel roulant	0,00		2 671,00	2 671,00	2 671,00
281578	Autre matériel technique	0,00		13 130,00	13 130,00	13 130,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		11 893,00	11 893,00	11 893,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		3 943,00	3 943,00	3 943,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		9 661,00	9 661,00	9 661,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		22 555,14	22 555,14	22 555,14
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		500,00	500,00	500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		5 981,12	5 981,12	5 981,12
28185	Matériel de téléphonie	0,00		500,00	500,00	500,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		17 790,37	17 790,37	17 790,37
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	4 182 414,53	4 182 414,53	0,00	4 182 414,53	4 182 414,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	633 800,00	633 800,00	0,00	633 800,00	633 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	1 107 470,00	1 107 470,00		1 107 470,00	1 107 470,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	14 344,53	14 344,53		14 344,53	14 344,53
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	374 150,00	374 150,00	0,00	374 150,00	374 150,00
Total des dépenses de gestion des services									
		0,00	0,00	0,00	2 129 764,53	2 129 764,53	0,00	2 129 764,53	2 129 764,53
66	Charges financières	0,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			2 650,00	2 650,00		2 650,00	2 650,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières									
		0,00	0,00	0,00	202 650,00	202 650,00		202 650,00	202 650,00
Total des dépenses réelles									
		0,00	0,00	0,00	2 332 414,53	2 332 414,53	0,00	2 332 414,53	2 332 414,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00			1 850 000,00	1 850 000,00		1 850 000,00	1 850 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								4 182 414,53
---	--	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	2 462 917,91	2 462 917,91	2 462 917,91
016	APA	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	137 250,00	137 250,00	137 250,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	192 562,31	192 562,31	192 562,31
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 723 888,00	1 723 888,00	1 723 888,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	264 217,60	264 217,60	264 217,60
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 412 917,91	2 412 917,91	2 412 917,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 432 917,91	2 432 917,91	2 432 917,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		2 339 780,70
---------------------------------------	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 802 698,61
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	4 182 414,53	4 182 414,53	0,00	4 182 414,53	4 182 414,53
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	633 800,00	633 800,00	0,00	633 800,00	633 800,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		18 400,00	18 400,00	0,00	18 400,00	18 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillage et vêtements de travail	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		11 595,00	11 595,00	0,00	11 595,00	11 595,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61228	Autres	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
614	Charges locales et de copropriété	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		28 200,00	28 200,00	0,00	28 200,00	28 200,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		5 505,00	5 505,00	0,00	5 505,00	5 505,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 107 470,00	1 107 470,00		1 107 470,00	1 107 470,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		7 140,00	7 140,00		7 140,00	7 140,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		650,00	650,00		650,00	650,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		18 200,00	18 200,00		18 200,00	18 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		378 000,00	378 000,00		378 000,00	378 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64113	NBI	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		206 000,00	206 000,00		206 000,00	206 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		990,00	990,00		990,00	990,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		11 100,00	11 100,00		11 100,00	11 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		190,00	190,00		190,00	190,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		14 344,53	14 344,53		14 344,53	14 344,53
739211	Attribution de compensation	0,00	0,00		13 144,53	13 144,53		13 144,53	13 144,53
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	374 150,00	374 150,00	0,00	374 150,00	374 150,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		80 200,00	80 200,00	0,00	80 200,00	80 200,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65736211	Subv. BA Régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		38 300,00	38 300,00	0,00	38 300,00	38 300,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		158 800,00	158 800,00	0,00	158 800,00	158 800,00
65888	Autres	0,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 129 764,53	2 129 764,53	0,00	2 129 764,53	2 129 764,53
66	Charges financières	0,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			2 650,00	2 650,00		2 650,00	2 650,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			650,00	650,00		650,00	650,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	202 650,00	202 650,00		202 650,00	202 650,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 332 414,53	2 332 414,53	0,00	2 332 414,53	2 332 414,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 850 000,00	1 850 000,00		1 850 000,00	1 850 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0.00
--	--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	2 462 917,91	2 462 917,91	2 462 917,91
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	137 250,00	137 250,00	137 250,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	192 562,31	192 562,31	192 562,31
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	97 562,31	97 562,31	97 562,31
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 723 888,00	1 723 888,00	1 723 888,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 582 164,00	1 582 164,00	1 582 164,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	79 924,00	79 924,00	79 924,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	264 217,60	264 217,60	264 217,60
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	333,00	333,00	333,00
744	FCTVA	0,00	0,00	2 468,60	2 468,60	2 468,60
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	63 232,00	63 232,00	63 232,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	14 184,00	14 184,00	14 184,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 412 917,91	2 412 917,91	2 412 917,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 432 917,91	2 432 917,91	2 432 917,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résul	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destinée à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 797 336,83									
1641 Emprunts en euros (total)					7 797 336,83									
00000377781	CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE	20/06/2016	21/06/2016	30/09/2016	2 016 336,83	F		2,430	2,440		T	P	O	A-1
1815218	CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE	26/09/2022	12/10/2022	12/10/2022	1 015 000,00	V		1,630	3,556		T	F	O	A-1
800000021621502	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				1 350 000,00	F		4,563	4,563		T	P	O	A-1
800000021621504	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				2 150 000,00	F		4,563	4,563		T	P	O	A-1
9730545	CAISSE D EPARGNE	02/05/2016	20/07/2016	30/09/2016	1 266 000,00	F		2,430	2,440		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					7 797 336,83								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 658 047,55					1 281 011,84	194 113,66	0,00	3 715,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 658 047,55					1 281 011,84	194 113,66	0,00	3 715,18
00000377781		0,00	A-1	1 380 196,31	13,00	F		2,440	83 821,32	32 778,80	0,00	87,51
1815218		0,00	A-1	1 015 000,00	0,00	V		3,556	1 015 000,00	33 632,02	0,00	0,00
800000021621502		0,00	A-1	923 672,07	13,00	F		4,563	49 501,14	41 308,14	0,00	0,00
800000021621504		0,00	A-1	1 471 033,77	13,00	F		4,563	78 835,11	65 787,05	0,00	0,00
9730545		0,00	A-1	868 145,40	13,00	F		2,440	53 854,27	20 607,65	0,00	3 627,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 658 047,55					1 281 011,84	194 113,66	0,00	3 715,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX				B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 658 047,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
			Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	2,00	15,00	15,00	0,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %, (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				114 860,97		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	381	32 400,00	A 332-8-2°	CDD CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	432	26 841,32	A 332-14	CDD CDD
ATSEM	C	S	368	21 133,04	A 332-8-2°	CDD CDD
ATTACHE	A	ADM	499	34 486,61	A 332-8-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				133 688,20		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	18 171,71	A 332-23-1°	CDD CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	22 438,32	A 332-23-1°	CDD CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	15 135,12	A 332-23-1°	CDD CDD
ADJOINT PATRIMOINE	C	CULT	367	11 424,26	A 332-23-1°	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	432	2 728,14	A 332-23-1°	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	573	11 554,80	A 332-23-1°	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	22 017,69	A 332-23-1°	CDD CDD
APPRENTI	C	S		11 016,00	A A	A
ATSEM	C	S	368	19 202,16	A 332-23-1°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				248 549,17		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompier/s.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée déterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 : 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1 : 343-3 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRAND BESANCON METROPOLE			0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT DU PLATEAU			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 025-212505325-20250325-2025BP0315-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE PUBLIC	CAVEAUX CIMETIERE DE SAONE FORET DE SAONE PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS LOTISSEMENT LES HURLEVENTS COMITE DES FETES			21250532500077	SPIC	non
SERVICE PUBLIC				21250532500069	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC		01/09/2010	24/06/2010	21250532500093	SPIC	non
SERVICE PUBLIC		12/12/2023	12/12/2023	21250532500101	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC		12/12/2023	12/12/2023	21250532500119	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 025-212505325-20250325-2025BP0315-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-122 981,48	-122 981,48
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 454,91	-4 454,91
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-127 436,39	-127 436,39

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	127 436,39	127 436,39
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-127 436,39	-127 436,39
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 315 000,00	1 315 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 314 827,31	2 314 827,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	999 827,31	999 827,31

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 315 000,00	1 315 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 285 000,00	1 285 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 285 000,00	1 285 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 314 827,31	III 2 314 827,31
Ressources propres externes de l'année (a)		104 527,31	104 527,31
10222	FCTVA	19 047,31	19 047,31
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	50 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	35 480,00	35 480,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 210 300,00	2 210 300,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 677,50	8 677,50
28046	Attributions compensation investissement	177 215,99	177 215,99
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 253,00	4 253,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 168,00	7 168,00
281311	Bâtiments administratifs	49 341,00	49 341,00
281351	Bâtiments publics	2 870,88	2 870,88
28138	Autres constructions	6 048,00	6 048,00
28151	Réseaux de voirie	36,00	36,00
28152	Installations de voirie	3 999,00	3 999,00
281538	Autres réseaux	566,00	566,00
281561	Matériel roulant	2 671,00	2 671,00
281578	Autre matériel technique	13 130,00	13 130,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	11 893,00	11 893,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 943,00	3 943,00
281828	Autres matériels de transport	9 661,00	9 661,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 200,00	1 200,00
281838	Autre matériel informatique	22 555,14	22 555,14
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	500,00	500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 981,12	5 981,12
28185	Matériel de téléphonie	500,00	500,00
28188	Autres immo. corporelles	17 790,37	17 790,37
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 300,00	360 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00	1 500 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT		Montant		
Matériel	Chapitre	0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	
			(C)	
			0,00	

TOTAL DEPENSES		(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	-----	------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		5 763 939,00	7,18	32,14	0,00	1 914 901,00	3,31
TFPNB		79 119,00	3,81	31,75	0,00	25 527,00	1,64
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		185 271,00	-33,55	8,88	0,00	11 100,00	-46,37
TOTAL		6 028 329,00	5,15			1 951 528,00	2,75

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A SAONE, le 25/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A SAONE, le 25/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BELLEVILLE Marion	
CALVAT Lylian	
CASTILLON Nathalie	
CUCHE Jérôme	
FABREGUES Daniel	
GABLE Marlène	
GAULARD Claude	
GOMES Karine	
GROSGURIN Fanny	
JUAREZ Emilio	
LECAILLE Marc	
MALIVERNAY Jean Baptiste	
MARECHAL Cyril	
MOREL Christian	
NICOLAS Franck	
PELLETIER Charles-Emmanuel	
PRAOM Margaux	
RAHON-SIMON Delphine	
RIGAL Philippe	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

SAUVONNET Nadine	
SEGARD Violette	
VUILLEMIN Benoît Le Maire	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A SAONE, le 25/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : /14/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A SAONE, le 25/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A SAONE, le 25/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BELLEVILLE Marion	
CALVAT Lylian	
CASTILLON Nathalie	
CUCHE Jérôme	
FABREGUES Daniel	
GABLE Marlène	
GAULARD Claude	
GOMES Karine	
GROSGURIN Fanny	
JUAREZ Emilio	
LECAILLE Marc	
MALIVERNAY Jean Baptiste	
MARECHAL Cyril	
MOREL Christian	
NICOLAS Franck	
PELLETIER Charles-Emmanuel	
PRAOM Margaux	
RAHON-SIMON Delphine	
RIGAL Philippe	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

SAUVONNET Nadine

SEGARD Violette

VUILLEMIN Benoît Le Maire

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A SAONE, le 25/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.